Le Tampon, le 13 janvier 2025

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE

DU 10/01/2025

LIGUE RÉUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

Association

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrtt.re

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20 rue Philibert TSIRANANA
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrtt.re

Page Facebook

Agrément Ministériel

Siret
40900277100031

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Code APS

DATE : vendredi 10 janvier 2025

LIEU : réunion en distanciel (outil ZOOM), votes avec l'outil FRAMAFORMS

HORAIRE : 19 h 05

PRESENTS : Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Lyne-May CHELLIER, Marc DUBOURDIEU, Lionel DUPUIS, Patrice FEN CHONG, Muriel FONTAINE, Camille JANICOT, Fabio MAMMOSA, Kim METE, Thomas PAYET, Yannick SIGISMEAU

EXCUSES : Solène ALMERY, Fabrice BALAZI, Marie-Odile De BREBISSON, Tom LAW DUNE, Thomas MONDON, Thomas Laurent PEQUIN, Manandraïbé RASANDISONA

NON EXCUSES : Jimmy FEN CHONG

INVITE : Julien GAUDET, Nicolas LATCHIMY

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion du Conseil de Ligue. Le quorum étant atteint, elle ouvre les débats à 19 h 05 et souhaite la bienvenue aux présents.

0. Retour rapide sur les points abordés lors du Conseil de Ligue du 25 octobre 2024

Point sur les premières compétions CSR : point abordé ce jour

Point sur la CRA, en particulier la Régionale Elite : point de ce jour

Règlement sportif : évolution constante, nouvelle mouture à diffuser

Embauche d'un Conseiller-Entraîneur : un départ très actif (accueil de la délégation chinoise). Une convention signée avec le club des AOR.

Tournoi Ping-VR : la FFTT semble apprécier que la LRTT s'engage dans cette voie. Nous venons d'acheter du matériel à un prix intéressant.

Commissions : point de ce jour

Journée Ping au Féminin : point de ce jour

Formation SSpT : point de ce jour

Accueil de la délégation chinoise : point de ce jour

1. **Adoption du compte-rendu du procès-verbal du 25 octobre 2024**

VOTE NUMERIQUE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

➔ Le PV est adopté à l'unanimité.

2. **Agrément des nouveaux licenciés, affiliation et réaffiliation des clubs**

L'année passée, à la même période, nous écrivions : Au 29/12/2023, la Ligue compte 566 adhérents.

Aujourd'hui, nous relevons 718 licenciés (+ 27 %) en Loisir et Compétition, ainsi que 75 licences Évènementielles ! On compte 112 dames, plus que la saison passée mais simplement soit 15,6 % du total des licenciés. Aucun rééquilibrage en un an sur les pourcentages Dames/Messieurs. Ce chiffre bas est toujours assez incompréhensible.

La LRTT compte 12 clubs réaffiliés et un nouveau club : Union Pongiste 974.

Tous les clubs ont réglé, parfois avec du retard, le solde de la saison 2023/2024, le lancement de la saison 2024/2025. On ne peut en dire de même pour le premier acompte 2024/2025.

VOTE NUMERIQUE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

➔ les nouveaux licenciés sont agréés à l'unanimité.

3. **Entérinement du classement du championnat par équipes, phase 1**

Régionale Elite : SPORTT 1, CRE 1, AOR 1, TTT 1, CPP 1, LMTT 1

Régionale 1 : CRE 2, AOR 2, SPORTT 2, AOR 3, SPORTT 3, TTSP 1

Régionale 2 : TTT 2, APP 1, SPORTT 4, AOR 4, TTT 3, SMTT 1

Régionale 3 : CDTT 1, AOR 5, SPORTT 5, TTSP 2, ASSTELLA 1, LMTT 2

Régionale 4 : SPORTT 6, AOR 6, CPP 2, TTT 4, TTSP 3, SPORTT 7

Régionale 5 : PICP 1, LMTT 3, CRE 4, SPORTT 8, AOR 7, SMTT 3, LMTT 4, CRE 3, SMTT 2, TTT 5

3/12

VOTE NUMERIQUE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

➔ le classement est entériné à l'unanimité.

4. **Composition des divisions du championnat par équipes, phase 2**

L'inscription de nouvelles équipes entraîne des modifications :

- La Régionale 5 compte 7 équipes,
- Création d'une Régionale 6 à 7 équipes.
- Modification du calendrier avec ajout de deux journées supplémentaires pour ces deux divisions.

Régionale Elite : SPORTT 1, CRE 1, AOR 1, TTT 1, CRE 2, AOR 2

Régionale 1 : LMTT 1, CPP 1, SPORTT 2, AOR 3, SPORTT 3, TTT 2

Régionale 2 : TTSP 1, APP 1, SPORTT 4, AOR 4, TTT 3, CDTT 1

Régionale 3 : SMTT 1, AOR 5, SPORTT 5, TTSP 2, ASSTELLA 1, SPORTT 6

Régionale 4 : LMTT 2, AOR 6, CPP 2, TTT 4, TTSP 3, PICP 1

Régionale 5 : SPORTT 7, LMTT 3, CRE 4, SPORTT 8, SMTT 3, LMTT 4, CRE 3

Régionale 6 : SMTT 2, TTT 5, PICP 2, APP 2, CPP 3, TTSP 4, SMTT 4 (nouvelles inscriptions)

VOTE NUMERIQUE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

➔ la composition des divisions est agrée à l'unanimité.

5. **Entérinement du calendrier général pour la phase 2**

On a déjà parlé des journées supplémentaires pour le championnat par équipes. Le championnat Vétérans se déroulera aux Deux-Canons. Nous avons une incertitude pour la deuxième salle du tour N° 3 des Critériums.

Le calendrier va être envoyé aux clubs.

VOTE NUMERIQUE

Contre : 0

Abstention : 0

4/12

Pour : 13

➔ la composition du calendrier, phase 2, est agréée à l'unanimité.

6. Création des missions Ping-VR et HNR

Nous avons demandé au niveau fédéral s'il existait des commissions Ping-VR dans les Ligues et quelles en étaient leurs prérogatives. On nous demande de raccrocher le Ping-VR à la commission Développement. Nous créons donc, sur proposition de Mme la présidente, une mission Ping-VR, pour une durée de saison sportive, reconductible tous les ans. Son président est Nicolas LATCHIMY, ses membres seront prochainement annoncés.

Madame la présidente relance la mission HNR. Le président en est Julien GAUDET et les membres sont :

Damien CAYET (SPORTT), Rémy DUPEUX (CRESSO), Jean-Sébastien POTHIN (SMTT), Léo ROUX (CPP), Pierre SOL (LMTT). Invités à la demande : Vincent FRIGOULE (AOR), Sébastien MAILLOT (AOR), David MOUQUET (TTT).

Il est prévu une rencontre entre ces entraîneurs d'ici la fin du mois de janvier, sous la direction de Julien GAUDET.

7. Commission CSR, présidence

Sur proposition du Bureau, Yannick SIGISMEAU accepte la responsabilité de la présidence de cette commission d'importance. Nous voulons accompagner son action avec des membres qui s'occuperont de pans spécifiques de la tâche à réaliser (Critériums, championnats individuels et par équipes, calendrier, règlementation sportive, etc.).

Yannick nous propose des noms de personnes qui travailleront dans cette commission. La présidente donne son accord :

Laurent DAMOUR (SPORTT), Lionel DION (TTSP), Kim METE (TTSP), Lyne-May CHELLIER (TTT), Mickaël HA SUM (AOR).

NB : Laurent PEQUIN oeuvrera pour l'accompagnement des tâches. Patrice FEN CHONG aura toujours accès aux inscriptions en ligne pour les compétitions.

8. Compte-rendu de la venue de la délégation chinoise de TIANJIN (4 au 13 novembre 2024)

Cette réception n'a pas été de tout repos. Le temps imparti à la préparation a été très court (l'action était programmée au départ pour mars ou mai 2025). Au-delà d'une réception sportive, de nombreux autres enjeux sont apparus : relation entre la Région Réunion et la Région de TIANJIN et aussi volonté du consulat de Chine à la Réunion de relancer des échanges interrompus suite à la période COVID. Le club des Aiglons d'Orient et ses dirigeants ont été support de l'opération.

Nous avons essayé de mettre en place une organisation foisonnante et de qualité (sorties, hébergement, restauration, traduction, etc.). Le coût de l'opération a été à la hauteur de la prestation fournie. Nous espérons avoir un retour de réciprocité, à moyen terme (2026), puisque nous pensons débuter notre préparation aux futurs JIOI en déplaçant une sélection vers « l'Empire du Milieu ».

Sur le plan pongiste nous avons essayé de faire passer cette délégation (avec des joueurs de très très haut niveau, 30ème place mondiale …) dans des différents clubs, écoles et collèges. A part le petit raté de la première journée (problème de passage de frontières), l'objectif a largement été atteint. Nous remercions chaleureusement les responsables de clubs qui ont été capables d'organiser des rencontres au pied levé, en dernière minute.

Un week-end d'entrainement/compétition a également été organisé avec un succès relativement mitigé puisque les meilleurs joueurs de notre île n'ont pas pris la peine ou simplement eu la curiosité de venir apprécier le jeu de pongistes de très haut niveau. Dommage. On peut aussi avancer le déplacement d'une journée dans le championnat par équipes qui a causé quelques problèmes à certaines associations.

Au-delà de ces petites réserves, on peut se féliciter de cette « première » à notre niveau. Nous récolterons très certainement le fruit de cet investissement dans les années à venir. Cette mission a été la première de Julien GAUDET suite à sa prise de fonction.

9. Compte-rendu des journées Ping au Féminin et Sport Santé bien-être

Cette manifestation est désormais un incontournable dans le paysage pongiste local ; dispersion sur deux sites différents (Nord, Sud) avec un grand succès.

Si nous avons compté moins d'inscriptions dans le Nord que la saison passée, le Sud a enregistré de nombreuses participantes. On peut estimer à la centaine le nombre de féminines impactées. Avec les organisateurs, cela fait quand-même une grosse journée.

Outre nos ateliers habituels dans le Nord (naturopathie, yoga, massages x 2, fitness, Ping-VR), nous avons eu un vrai plus avec un sponsor qui nous a fourni de nombreux fruits frais,

très appréciés toute la journée, et tout un tas d'autres objets et « goodies » à destination de nos hôtes.

La formule du Sud était quelque peu différente avec notamment nombre de joueuses demandeuses de conseils techniques. A noter un nombre important de bénévoles ayant participé à l'organisation sur St Pierre.

Ces deux actions simultanées se complètent parfaitement.

Les dames ont vraiment aimé et continuent d'estimer le concept de la journée. Elles voudraient qu'on passe à deux journées par an. Preuve de leur intérêt, elles n'ont pas quitté les salles sans donner un sacré coup de main pour le rangement. Ceci montre bien toute la convivialité que nous avons réussi à instaurer entre les participantes et les organisateurs, sur cette journée.

10. Organisation de la formation Sport Santé pour Tous (ex niveau 1)

Nous avons une dizaine de candidats. Les dates sont arrêtées (deux sessions) : 24, 25 et 26 février 2025 puis 24 et 25 mars 2025.

On rappelle que la LRTT prend le coût de la formation à sa charge (350,00 euros / personne). Elle réclame en revanche une assurance auprès des stagiaires (versement d'une caution).

Le PSC1 de moins de 3 ans est exigible. La LRTT continue ses efforts dans le domaine et y montre tout son intérêt. Elle prendra encore en charge 50 % du coût de cette deuxième formation (secourisme).

Yannick SIGISMEAU qu'il faut favoriser le passage du SST car plus complet et adapté à l'univers professionnel. Il doit se renseigner pour obtenir des devis et des tarifs de groupe pour nos candidats.

11. Organisation d'examens JA1 localement, JA2, JA 3 avec la FFTT

Nous demandons à Thomas PAYET de programmer une formation A et JA1 cette année. Après visio avec Françoise LAPICQUE, on a la possibilité de suivre de nouveau des formations JA2 et JA3 en distanciel.

Merci à Thomas PAYET de nous faire la liste des personnes (et les contacter) amenées à passer le JA2 et le JA3 (vérifier les conditions d'obtention et de passage).

JA 1 : samedi 15 mars envisagé.

Nous allons lancer un appel auprès des clubs pour établir une liste de personnes intéressées par le JA 2 et le JA 3. Nous rappelons que la FFTT nous facilite les accès à ces formations, en distanciel.

Patrice FEN CHONG nous signale que les parents doivent être sensibilisés au juge-arbitrage ; meilleur public pour obtenir des candidats intéressés.
Thomas PAYET indique que les derniers candidats de la formation JA1 ne sont pas répertoriés au national (mention sur les licences). Le secrétaire va s'occuper de ce problème.

12. Inscriptions individuelles futures aux compétitions

La LRTT décide d'évoluer dans le mode des inscriptions individuelles dans les différentes compétitions de Ligue. Si l'utilisation de l'application Monclub est à présent largement utilisée, ce sont encore les responsables de clubs et/ou entraîneurs qui se chargent de l'opération pour leurs joueurs. Nous constatons des dérives avec des inscriptions en « rafale » des compétiteurs des clubs, sans que ces derniers ne soient réellement avertis de la démarche. Ceci entraine ensuite une cascade de désengagements, au dernier moment, perturbant grandement l'élaboration des poules et divisions par la CSR et la CRA.

Dès le 4ème tour des Critériums, programmé en fin de saison sportive, ce sont les joueurs eux-mêmes qui s'inscriront via leur espace numérique personnel (ou leurs parents pour les plus jeunes).

Ceci implique un travail des précis des clubs, dès maintenant. Il faut en effet :

- Qu'ils vérifient **TOUTES** les fiches de leurs adhérents et notamment la saisie d'une adresse mèl. valide du licencié,
- Qu'ils obligent les licenciés à **ACTIVER** leur compte personnel,

Puis

- Qu'ils s'assurent que les compétiteurs ont **ASSIMILE** la procédure d'inscription.

Aucune inscription ne sera enregistrée par un autre moyen.

Cette procédure nous permettra également de pister plus facilement les personnes qui s'inscrivent puis ne participent pas, afin de leur infliger les sanctions financières prévues à cet effet.

13. Mérite Régional, les récipiendaires

Manandraïbe RASANDISONA nous propose les noms suivants :

- Mérite Fédéral OR : Yannick SIGISMEAU
- Mérite Fédéral Argent : Patrice FEN CHONG
- Mérite Fédéral Bronze : Thomas PAYET et Muriel FONTAINE

VOTE pour Yannick SIGISMEAU

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

➔ Yannick SIGISMEAU est élevé au grade de Mérite Régional OR.

VOTE pour Patrice FEN CHONG

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

➔ Patrice FEN CHONG est élevé au grade de Mérite Régional ARGENT.

VOTE pour Thomas PAYET

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 13

➔ Thomas PAYET est élevé au grade de Mérite Régional BRONZE.

VOTE pour Muriel FONTAINE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 12

➔ Muriel FONTAINE est élevée au grade de Mérite Régional BRONZE.

La remise des plaquettes se fera lors de la prochaine Assemblée Générale ordinaire (mars 2025).

14. Championnat féminin, formule

Comme l'année passée, nous nous orientons vers une journée unique en lançant un « appel de participation » auprès des clubs. Selon le nombre d'équipes engagées, la JA de la journée choisira la meilleure formule (poules, TED, …). Le lieu prévu est le Tampon.

15. Modifications, évolution des règlements sportifs pour la saison 2025/2026

Modifications envisagées à voir avec le HNR, pour la saison 2025/2026.

16. Stage de Jeunes en métropole, mai 2025

Choix du groupe à déplacer : Julien GAUDET doit nous donner la liste des candidats. L'année passée, le déplacement de 6 jeunes avait eu un coût très élevé et le secrétaire de Ligue s'en inquiète. Un groupe dépassant 6 jeunes entraine de nombreux frais (hébergement, transport terrestre, …).

Nombre de Jeunes : 6 à confirmer

Encadrement : Julien GAUDET + personne à désigner

Lieu : Joué les Tours

Dates : mai 2025

Nous demandons à Julien GAUDET de se lancer sur cette opération :

- Accord de Joué les Tours,
- Composition de la sélection, accompagnateur supplémentaire,
- Dates,
- Réservations (déplacements par avion, déplacements terrestres, hébergement/restauration).

17. Constitution de groupes de Jeunes

Trois groupes ont été créés :

- Groupe Pongiste Détection : 14 jeunes
- Groupe Pongiste Espoirs : 12 jeunes
- Groupe Pongiste Confirmés : 6 jeunes

Un courrier va être envoyé aux parents, pour signature, précisant les attendus de l'appartenance à ces groupes d'entrainements (attentes sportives, financières, transversales). Nous voulons en particulier lutter contre les absences souvent infondées de joueurs aux regroupements et aux stages.

18. Orientation des actions 2025 du nouveau conseiller-entraîneur de Ligue

Julien GAUDET poursuivra l'action de Maxime MYKOLOW sur le plan sportif ; Sa feuille de route réclame beaucoup plus de disponibilités vers des actions permettant le développement quantitatif du tennis de table, notamment par l'investissement auprès du monde enseignant et entrepreneurial.

19. Lieu et club support de la prochaine action « Stade vers l'Emploi »

Le club du TTSP s'est porté candidat pour l'année 2025. La FFTT est en retard sur l'envoi des documents et inscriptions concernant cette action. La loi de finance n'étant pas votée, la FFTT s'interroge sur les subventions. Normalement, elles devraient diminuer cette année. Nous choisissons cette option.

Le club du TTSP se rapprochera de Thomas MONDON et Julien GAUDET pour l'organisation d'une telle journée (demander à AOR et SPORTT les bilans financiers).

10/12

Yannick SIGISMEAU envisage l'organisation de cette manifestation au nouveau gymnase de la Ravine des Cabris, apte à recevoir la centaine de personnes attendues.

VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

➔ Le TSSP est missionné pour accueillir la prochaine manifestation « Stade vers l'Emploi ». Il est possible que de hauts responsables fédéraux (le président Gilles ERB ?) se déplacent à cette occasion dans notre île.

20. Questions diverses

- Orientation des achats de matériels pour les clubs : raquettes, balles, marqueurs, séparations. Fabio MAMMOSA souhaiterait que l'on envisage la réparation des matériels (tables en particulier). La présidente va se tourner vers des ateliers chantiers d'insertion.
- Point sur la convention de la société VICTAS : le contrat est arrivé à terme. On sait que la FFTT est à présent sous contrat avec TIBHAR. Nous aurions peut-être des avantages chez TIBHAR. Julien GAUDET doit voir avec la FFTT, sans laisser tomber la possibilité VICTAS.
- Affaire judiciaire en cours : l'ex dirigeant (et ex licencié) en cause dans cette affaire est toujours redevable d'une somme importante auprès de la LRTT et la FFTT. Nous attendons de la part de l'huissier qui suit le dossier, le compte-rendu d'une audience qui devait se dérouler le 19 décembre 2024 et pour laquelle certaines mesures coercitives ont été réclamées.
- Ouverture d'un compte bancaire au Crédit Agricole. Nous sommes très en retard sur ce sujet. Nous devons trouver un « temps » pour que le Bureau se retrouve et

se déplace en même temps dans l'agence support. La présidente demande au secrétaire de relancer ce dossier.

- Compte-rendu de l'AG Élective fédérale 2024 : il semblerait que le vote des clubs a fait la différence lors du scrutin, portant ainsi Gilles ERB à sa réélection. Son équipe a été largement remaniée. Notre présidente, non élue sur la liste de Miguel VICENS, a en revanche décidé de postuler pour la commission des Outremers, suite à l'appel fédéral récent. Elle est aussi intéressée par deux autres commissions (Emploi Formation et Insertion). Cet engagement servirait directement les Outremers et notre Ligue.

- Tarifs des prestations de Ligue (stages, regroupements, … formations) : nous avons déjà augmenté le tarif des stages en internat, somme qui reste malgré tout très faible, au vu des dépenses qui nous sont occasionnées. Vous trouverez en pièce jointe le tableau des frais réclamés aux licenciés pour les différentes formations (sportives, entraîneur, juge-arbitrage). Muriel FONTAINE demande si la LRTT est en capacité de signer des documents favorisant la défiscalisation des entreprises en cas d'action de sponsorisation. Elle aborde aussi les possibilités de financement des sorties (ensachage, actions diverses, …) pour responsabiliser jeunes et parents aux efforts financiers à entreprendre pour les déplacements d'athlètes hors département.

VOTE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

➔ Ces tarifs sont adoptés.

- Situation de Marion MOUFLET à Joué les Tours : tout se passe bien, notamment sur le plan sportif puisque c'est jeune fille vient d'atteindre son premier objectif (classement FFTT) avec plusieurs mois d'avance. Sur le plan scolaire on lui demande également l'excellence et elle doit fournir de gros efforts. Elle doit rentrer dans le département au mois de février 2025 et doit s'entraîner de manière très « légère ». Madame la présidente propose que l'on vote une somme de 1 000,00 euros pour aider la famille confrontée à de grosses dépenses pour que Marion puiss suivre au mieux son aventure.

- VOTE
- Contre : 0
- Abstention : 0
- **Pour : 11**

➔ Nous étudierons le moyen de délivrer cette somme à la famille de Marion.

- Championnats par équipes, manquements constatés de la première phase, nous avons connu un véritable retour en arrière sur plusieurs points : retard d'envoi des feuilles ou des fichiers numériques, feuilles mal remplies, joueurs non qualifiés, cascade de forfaits, … Nous allons être beaucoup plus sévères sur cette période car la mise en veille de la CSR en première phase ne nous a pas permis d'appliquer les règlementations financières et sportives prévues. Nous envisageons aussi d'augmenter de manière très significative l'amende liée aux forfaits des équipes. Doubler la somme pour les forfaits des clubs avertissant le forfait le jour même : de 240,00 à 500,00 euros, confiscation de la caution. Le cas d'un forfait anticipé (au moins antérieur au jour de la compétition), confiscation de la caution, doublement de la caution pour réengager l'équipe et qu'elle puisse continuer le championnat (240,00 euros).

12/12

- <u>VOTE</u>
- Contre : 0
- Abstention : 0
- **Pour : 11**

➔ Mesures adoptées à l'unanimité.

- Retard de paiement du CASEC de la CRESSONNIERE : à 18 h 58, le 10 janvier jour du Conseil de Ligue, nous recevons un message de cette association nous signalant que le virement a été fait. Nous apprécions cet humour. Aussi, nous allons prendre des mesures, pour la prochaine saison sportive, qui seront inscrites dans la circulaire administrative de rentrée et qui fixeront les sanctions sportives (entre autres les articles I.102 et I.103 ; dates adaptées selon nos textes) et/ou financières qui seront appliquées aux clubs n'honorant pas dans les délais, leur dette. Le club du CASEC de la CRESSONNIERE sera tout particulièrement observé.

La séance est levée à 21 h 15.

La présidente **Le secrétaire**

Ligue Réunionnaise de Tennis de Table
- Secrétaire général -
20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde
Tèl. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lrtt.re – Site Web : www.lrtt.re

Isabelle ALLIOT-MICHOUX **Marc DUBOURDIEU**